

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DES CÔTES-D' ARMOR

Site internet : <http://www.genealogie22.bzh>

Bases de données et applications : <http://www.genealogie22.com>

Accès smartphones et mini-tablettes : <http://mobile.genealogie22.com>

Appel à cotisation 2017

Avec ce numéro s'achève votre abonnement pour 2016

Vous pouvez dès maintenant nous adresser votre règlement avec le bulletin d'adhésion joint. Votre diligence évitera un rappel, facilitera le travail du secrétariat et vous permettra de recevoir vos revues en temps voulu par le processus de routage groupé.

Tarif spécial : Adhésion par **couple*** souscrivant **1** abonnement au Bulletin Généalogie 22 et **2** adhésions

Conditions : 1 paiement global et 1 seule adresse postale

Paiement chèque ou CB

Réduction de 5 € sur la 2^e adhésion

*mariés, pacsés, union libre, etc.

***n'hésitez pas à souscrire rapidement, les paiements par chèque ne seront encaissés que début janvier 2017**

Nous vous proposons également le paiement immédiat de l'adhésion 2017 par carte bancaire



Les cartes bancaires autorisées sont : la **Carte Bleue**, la **Carte VISA**, la **Carte MASTERCARD**. Le paiement en ligne sécurisé est assuré par **La Banque Postale** à l'aide de sa solution **Scellius**, qui met en œuvre la technologie **SIPS** (Secure Internet Processing Services) et le protocole **SSL 128 bits**, qui garantit la sécurité de la transaction.

A aucun moment les numéros de carte ne transitent ni ne sont stockés sur notre serveur, ce qui vous garantit la **meilleure sécurité en matière de paiement**.

Scellius réalise la gestion globale du paiement en ligne, de l'acquisition de la transaction par carte sur Internet, jusqu'à la remise en banque.

Mise en place le 25 novembre 2013, plus de 600 adhérents ont réglé leur cotisation **2014** par cette procédure, et ce sont **près d'un millier** qui l'ont fait pour **2015**, **près de 1 100** pour **2016**. Les « branchés » peuvent se connecter via leurs tablettes et smartphones : la page s'adapte au format de leur écran !

Accès au paiement en ligne sur notre site www.genealogie22.bzh/

Page d'accueil >>> Colonne de droite

- ▶ Adhérer à l'association (2017)
- ▶ Local et secrétariat du CG22
- ▶ Calendrier de l'association
- ▶ Boîtes email spécialisées

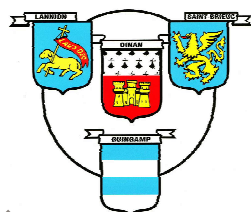
Secrétariat du CG22 : secretariat@genealogie22.bzh Tél : 02 96 62 89 00

Envoi des gedcoms : gedcomcg22@yahoo.fr

Rédaction du bulletin Généalogie 22 : redaction@genealogie22.org

Nous communiquons de plus en plus avec vous par voie électronique. Afin que nos messages vous parviennent correctement, il est impératif de paramétrer votre messagerie pour que ces différentes adresses ne soient pas rejetées :

contact_cg22@genealogie22.com	cg-22@orange.fr
annoncec22@yahoo.fr	corailnetcg22@yahoo.fr
courriercg22@yahoo.fr	granitenetcg22@yahoo.fr



Bulletin d'adhésion Individuelle 2017

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DES CÔTES-D'ARMOR

3 bis rue BEL ORIENT
22000 SAINT-BRIEUC

☐ **PREMIÈRE ADHÉSION** (cocher la case) ☐ **RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION** **N°d'adhérent**

NOM : Prénom : Année de naissance :

Adresse :

Code postal : VILLE : Pays :

Adresse électronique (*obligatoire pour GeneaBank*)

Site internet : Téléphone :

Le montant de la cotisation 2017 (18 €) a été votée lors de l'AG du 19/03/2016
avec maintien du montant global pour les adhésions avec bulletin

Cochez l'option choisie ▼

Adhésion avec abonnement au bulletin <i>Généalogie 22</i> : 18€ adh + 19 € bulletin	☐	37 €
Adhésion simple (sans bulletin)	☐	18 €
Abonnement au bulletin <i>Généalogie 22</i> (sans adhésion)	☐	24 €
Montant de votre chèque ci-joint :		€

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

L'adhésion court du **1^{er} janvier au 31 décembre 2017** et comprend l'inscription pour la consultation de notre base de relevés **CORAIL-NET** (points CG22 et GeneaBank).

Au début de chaque trimestre, les compteurs sont remis à zéro avant l'attribution des nouveaux points.

Les nouveaux adhérents 2017 (non adhérents en 2016) inscrits au dernier trimestre 2016, recevront 600 points GeneaBank en cadeau de bienvenue, pour effectuer leurs premières recherches dans le réseau GeneaBank.

En cas d'adhésion simple en couple (sans bulletin), il est nécessaire d'utiliser **deux** formulaires et il est mieux d'établir deux chèques séparés. Pour des facilités comptables, merci de ne pas régler d'autres achats avec ce même chèque.

L'abonnement au bulletin « **Généalogie 22** », sans adhésion, ne donne pas droit à l'accès à la salle de lecture du CG22, ne permet pas l'attribution de points CG22 ou GeneaBank pour la consultation de Corail-Net.

Les coordonnées des **adhérents** du CG22 figureront dans l'**annuaire du CG22** :

☐ **Cochez cette case si vous ne souhaitez pas y faire figurer votre e-mail**

Dans ce cas, votre e-mail nous permettra de vous joindre au niveau administratif ou pour de l'information ponctuelle, mais ne sera pas publié.

Si **vous souhaitez** recevoir un **reçu fiscal** pour le montant de la cotisation de base :

☐ **Format papier : joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**

☐ **Format électronique** : votre e-mail doit être indiqué ci-dessus

Si **vous souhaitez** recevoir le **timbre 2017 de la FFG**, **joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.**

Souhaitez-vous participer à quelques indexations ou dépouillements pour le CG22 ? ☐ OUI ☐ NON

En adhérant à l'association, vous vous engagez à respecter la charte suivante :

« Je suis généalogiste amateur et je m'engage sur l'honneur à n'utiliser les renseignements que je trouverai sur le site du CG22 que pour mon usage personnel, et m'interdis d'en faire une utilisation commerciale sous quelque forme que ce soit. Je note qu'il me sera attribué, par le CG22, des points GeneaBank et des points CG22, et que ceux-ci (ou le reliquat) me seront retirés le jour où je ne serai plus membre du CG22 (démission, non paiement de cotisation par exemple) ou en cas d'utilisation non conforme à mon engagement. »

SIGNATURE :

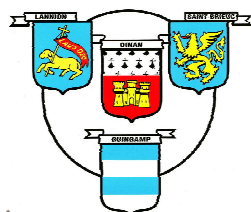
Email secrétariat: secretariat@genalogie22.bzh Tél. 02 96 62 89 00

Site : www.genealogie22.bzh

Bases de données : www.genealogie22.com

Groupe de discussion : <http://fr.groups.yahoo.com/group/Genealogie22/>

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association et à la gestion de vos droits aux applications du CG22. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat du CG22.



Bulletin d'adhésion Couple 2017

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DES CÔTES-D'ARMOR

3 bis rue BEL ORIENT
22000 SAINT-BRIEUC

RECTO adhérent 1

☐ PREMIÈRE ADHÉSION (cocher la case) ☐ RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION N° d'adhérent

NOM : Prénom : Année de naissance :

Adresse :

Code postal : VILLE : Pays :

Adresse électronique (*obligatoire pour GeneaBank*)

Site internet : Téléphone :

*Le montant de la cotisation 2017 (18 €) a été votée lors de l'AG du 19/03/2016
avec maintien du montant global pour les adhésions avec bulletin*

Adhésion avec abonnement au bulletin <i>Généalogie 22</i> : 18 € adh + 19 € bulletin	37 €
Adhésion simple pour le 2^d adhérent (sans bulletin) remplir la fiche au verso	13 €
Montant de votre chèque	50 €

L'abonnement au bulletin « **Généalogie 22** est attribué à la personne inscrite sur ce RECTO
qui se voit affecter chaque trimestre 600 points GeneaBank et 1 200 points CG22.

Le second adhérent, bénéficiaire de l'adhésion à tarif préférentiel, **doit s'inscrire au VERSO** pour obtenir ses codes et points.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

L'adhésion court du **1^{er} janvier au 31 décembre 2017** et comprend l'inscription pour la consultation de notre base de relevés **CORAIL-NET** (points CG22 et GeneaBank).

Au début de chaque trimestre, les compteurs sont remis à zéro avant l'attribution des nouveaux points.

Les nouveaux adhérents 2017 (non adhérents en 2016) inscrits au dernier trimestre 2016, recevront 600 points GeneaBank en cadeau de bienvenue, pour effectuer leurs premières recherches dans le réseau GeneaBank.

Les coordonnées des **adhérents** du CG22 figureront dans l'**annuaire du CG22** :

☐ **Cochez cette case si vous ne souhaitez pas y faire figurer votre e-mail**

Dans ce cas, votre e-mail nous permettra de vous joindre au niveau administratif ou pour de l'information ponctuelle, mais ne sera pas publié.

Si **vous souhaitez** recevoir un **reçu fiscal** pour le montant de la cotisation de base :

☐ **Format papier : joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**

☐ **Format électronique** : votre e-mail doit être indiqué ci-dessus

Si **vous souhaitez** recevoir le **timbre 2017 de la FFG**, **joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.**

Souhaitez-vous participer à quelques indexations ou dépouillements pour le CG22 ? ☐ OUI ☐ NON

En adhérant à l'association, vous vous engagez à respecter la charte suivante :

« Je suis généalogiste amateur et je m'engage sur l'honneur à n'utiliser les renseignements que je trouverai sur le site du CG22 que pour mon usage personnel, et m'interdis d'en faire une utilisation commerciale sous quelque forme que ce soit. Je note qu'il me sera attribué, par le CG22, des points GeneaBank et des points CG22, et que ceux-ci (ou le reliquat) me seront retirés le jour où je ne serai plus membre du CG22 (démission, non paiement de cotisation par exemple) ou en cas d'utilisation non conforme à mon engagement. »

SIGNATURE :

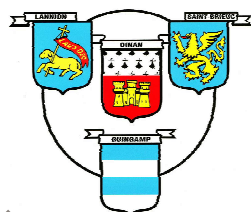
Email secrétariat: secretariat@genalogie22.bzh Tél. 02 96 62 89 00

Site : www.genealogie22.bzh

Bases de données : www.genealogie22.com

Groupe de discussion : <http://fr.groups.yahoo.com/group/Genealogie22/>

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association et à la gestion de vos droits aux applications du CG22. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat du CG22.



Bulletin d'adhésion Couple 2017

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DES CÔTES-D'ARMOR

3 bis rue BEL ORIENT
22000 SAINT-BRIEUC

VERSO adhérent 2

☐ **PREMIÈRE ADHÉSION** (cocher la case) ☐ **RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION** N° d'adhérent

NOM : Prénom : Année de naissance :

Adresse postale identique au recto

Adresse électronique (**obligatoire pour GeneaBank**)

Site internet : Téléphone :

L'abonnement au bulletin « **Généalogie 22** est attribué à la personne inscrite au **RECTO**.

Le second adhérent, bénéficiaire de l'adhésion à tarif préférentiel,
doit s'inscrire sur ce **VERSO** pour obtenir ses codes et points.

Il se voit affecter chaque trimestre 600 points GeneaBank et 300 points CG22.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

L'adhésion court du **1^{er} janvier au 31 décembre 2017** et comprend l'inscription pour la consultation de notre base de relevés **CORAIL-NET** (points CG22 et GeneaBank).

Au début de chaque trimestre, les compteurs sont remis à zéro avant l'attribution des nouveaux points.

Les nouveaux adhérents 2017 (**non adhérents en 2016**) inscrits au dernier trimestre 2016, recevront 600 points GeneaBank en cadeau de bienvenue, pour effectuer leurs premières recherches dans le réseau GeneaBank.

Les coordonnées des **adhérents** du CG22 figureront dans l'**annuaire du CG22** :

☐ **Cochez cette case si vous ne souhaitez pas y faire figurer votre e-mail**

Dans ce cas, votre e-mail nous permettra de vous joindre au niveau administratif ou pour de l'information ponctuelle, mais ne sera pas publié.

Si **vous souhaitez** recevoir un **reçu fiscal** pour le montant de la cotisation de base :

☐ **Format papier** : joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

☐ **Format électronique** : votre e-mail doit être indiqué ci-dessus

Si **vous souhaitez** recevoir le **timbre 2017 de la FFG**, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Souhaitez-vous participer à quelques indexations ou dépouillements pour le CG22 ? ☐ OUI ☐ NON

En adhérant à l'association, vous vous engagez à respecter la charte suivante :

« Je suis généalogiste amateur et je m'engage sur l'honneur à n'utiliser les renseignements que je trouverai sur le site du CG22 que pour mon usage personnel, et m'interdis d'en faire une utilisation commerciale sous quelque forme que ce soit. Je note qu'il me sera attribué, par le CG22, des points GeneaBank et des points CG22, et que ceux-ci (ou le reliquat) me seront retirés le jour où je ne serai plus membre du CG22 (démission, non paiement de cotisation par exemple) ou en cas d'utilisation non conforme à mon engagement. »

SIGNATURE :

Email secrétariat: secretariat@genalogie22.bzh Tél. 02 96 62 89 00

Site : www.genealogie22.bzh

Bases de données : www.genealogie22.com

Groupe de discussion : <http://fr.groups.yahoo.com/group/Genealogie22/>

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association et à la gestion de vos droits aux applications du CG22. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat du CG22.